



Date et heure de la réunion	Mardi 02 octobre 2018 à 20:00
Lieu	IND St-Martin

Personnes présentes

Participants :

Parents: Ingrid, Judith, David, Valérie, Stéphanie, Jonathan, Marie-Caroline, Michaël, Agnès, Daniela, Yalda, Maritza, Anastasia, Mike, Benjamin, Wilfrid, Edel, Lorraine

Membres école: Mr Robert, Mr Nicolas, Mme Latifa, Mme Döndü

Judith rédige le PV

Ordre du jour

1. Présentation de l'APSMART
2. Présentation du rôle du conseil de participation (présenté par Mr Robert)
3. Agenda des réunions trimestrielles
4. Bilan de l'année écoulée : projets et comptes
5. Projets pour l'année 2018-2019
 1. idées de l'AP
 2. idées de l'école
 3. décisions des projets à réaliser
6. Communication
7. Bibliothèque
8. Divers

1. Présentation de l'APSMART

L'Association s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de l'école.

Elle a pour mission de faciliter les relations entre les parents d'élèves et l'ensemble de la communauté éducative, dans l'intérêt de tous les élèves et de leur épanouissement et ce dans le respect des droits et obligations de chacun.

L'Association des parents organise une veille passive et active en vue d'informer objectivement tous les parents d'élèves.

L'association de parents aura pour objectif de mettre leurs compétences au bénéfice de l'école dans un esprit constructif et participatif, d'aider les parents d'élèves à assurer leur devoir d'éducation en collaborant avec l'école pour le plus grand épanouissement de chacun des enfants et dans le respect du projet éducatif de l'école.

Dans ce but, l'association s'efforcera de promouvoir l'information aux parents, de représenter démocratiquement les parents dans toutes les instances de promouvoir la communication et la collaboration entre les parents, l'école et les instances éducatives.

L'AP peut également organiser des manifestations culturelles en collaboration avec l'équipe éducative des activités sportives, récréatives ou éducatives.

Nous remercions déjà les nouveaux parents qui ont rejoint l'AP et remercions les parents qui aident ponctuellement lors des festivités. Cependant nous continuons l'appel aux parents pour rejoindre l'AP, car il y aura une élection d'un nouveau bureau l'année prochaine.

2. Présentation du rôle du conseil de participation

Le directeur, Monsieur Robert, prend la parole pour expliquer la mission du Conseil de participation.

Il explique que le Conseil de Participation (COPA) doit être initié par lui-même. Il se doit de l'organiser et s'assure du bon déroulement de celui-ci en vertu des règles en vigueur.

Cette réunion est obligatoire et doit avoir lieu au moins deux fois par an. Sont présents des membres de l'équipe éducative, la direction, des représentants des parents ainsi que les membres du PO.

Les parents doivent être élus pour 2 ans. A la demande du directeur, pour s'aligner avec leurs élections, nous procédons à une nouvelle élection cette année. Sont élus représentants des parents Jonathan Valérie et Marie-Caroline comme suppléante.

Les élections des enseignants auront lieu le mardi 08/01/19.

Date du prochain COPA: 29 janvier 2019 à 19h30.

3. Agenda des réunions trimestrielles

Date	Type de réunion
02/10/2018	Assemblée générale (réunion trimestrielle)
06/11/2018	Réunion mensuelle
4/12/2018	Réunion mensuelle
15/01/2019	Réunion trimestrielle
05/02/2019	Réunion mensuelle
12/03/2019	Réunion mensuelle
30/04/2019	Réunion trimestrielle
28/05/2019	Réunion mensuelle
11/06/2019	Réunion mensuelle

4. Bilan de l'année écoulée : projets et comptes

4.1. Réalisations et projets financés en 2017-2018

09/2017	Réunion collective	<ul style="list-style-type: none">- Présentation de l'AP à l'ensemble des parents- Verre de bienvenu offert aux parents- Récolte des adresses e-mails des parents- Recruter de nouveaux membres actifs
11/2017	Repas de la Saint-Martin	<ul style="list-style-type: none">- Repas spaghetti suivi d'un quizz musical- Jeux pour les enfants- Prix pour la classe la mieux représentée- Gain de la fête : 486€- Attribution du bénéfice:<ul style="list-style-type: none">- 102€ remis à Mme Catherine pour la classe la mieux représentée -) achat de livres- 700€ remis à Mr Nicolas pour le projet école numérique (achat écran)- 80€ achat costume de Saint-Nicolas
12/2017	Saint-Nicolas	<ul style="list-style-type: none">- Organisation Saint-Nicolas à l'école- Distribution plateaux confiseries dans les classes- Photos de classe avec le Grand Saint- Distribution gratuite photo à l'ensemble des enfants
	Décret inscription	<ul style="list-style-type: none">- Organisation réunion d'information inscription en secondaires en collaboration avec l'UFAPEC .- Lieu: à l'école ou dans une autre école du PO
02/2018	Chandeleur	<ul style="list-style-type: none">- Préparation des crêpes par les parents- Distribution aux élèves par bénévoles pendant la journée
06/2018	Remise diplômes 3eme maternelles & CEB	<ul style="list-style-type: none">- Aide pour service lors du drink- Prise de photos pendant la cérémonie des maternelles
06/2018	Fête de fin d'année: A la découverte du monde...	<p>L'AP a organisé sa traditionnelle fête de fin d'année afin de terminer l'année scolaire en beauté.</p> <p>Coupe du monde oblige, nous avons diffusé le match des Diables Rouges et préparé des jeux pour les enfants.</p> <p>Au menu, barbecue et salad bar.</p> <p>La classe la mieux représentée a remporté un prix.</p> <ul style="list-style-type: none">- Gain de la fête : 274 €- Attribution du bénéfice:

		<ul style="list-style-type: none"> - glaces offertes aux élèves des 2 classes les mieux représentées et à l'ensemble des classes de maternelles (concours photo) - validation d'un budget entre 400€ et max 500€ pour le projet école numérique (achat écran)
--	--	---

4.2. Comptes

L'assemblée approuve les comptes 2017-2018
Récapitulatif financier et évolution du compte :

	12/09/17	05/10/17	21/11/17	16/01/18	05/06/18	08/18
Cpte	1.071€	993€	1.070€	1.439€	1.191€	1.789€
Cash	64€	76€	1.536€	100€	119€	19€
Total	1.135€	1.069€	2.606€	1.540€	1.310€	1.808€

5. Projets pour l'année 2018-2019

5.1. idées de l'AP

- Repas en collaboration avec l'école à l'occasion de la Saint-Martin (11/11)
- Saint-Nicolas : présence du grand Saint + photo de classe offerte
- Comtes aux lampions (Noël)
- Décret inscription: réunion d'information inscription en secondaire.
- Chandeleur
- Chasse aux oeufs
- Fête de juin
- Organisation d'une conférence/ séances d'information à destination des parents sur des sujets tels que la violence et le rapport aux écrans.
- Décoration de la cour

5.2. idées de l'école avec l'aide de l'AP

- Placer internet dans les classes via les différentes activités
- Aide pour Halloween
- Aide à la fancy fair (4/05/2019)
- Trouver et acheter une grosse cloche

5.3. décisions des projets à réaliser

- L'AP contribuera à la lecture des contes, du feu de joie et du stand pop corn à la fête d'Halloween
- L'école va fournir à l'AP un plan de la cour de l'école en vue d'avoir une idée précise des dessins à créer (jeux, points de rang, ligne séparatrice pour les parents) Cette étape est indispensable afin d'estimer la quantité de peinture nécessaire afin de réaliser ce projet.

6. Communication

L'association des parents utilise ses canaux de communication (Site Web, Page Facebook & newsletter) afin de relayer les informations transmises par l'école. La précédente direction avait pris la décision de communiquer uniquement par voie électronique. La nouvelle direction préconise de travailler de manière complémentaire en prévoyant des avis papiers pour les informations les plus importantes.

Le point concernant les réactions sur les réseaux sociaux a été relevé. Il est demandé à l'association des parents de veiller à ce que les commentaires ne nuisent pas à l'image de l'école. Une attention particulière sera apportée sur ce point tout en relayant les questionnements éventuels.

Il est rappelé qu'en cas de désaccord ou de questionnement, le premier interlocuteur reste la direction de l'école qui est disponible pour rencontrer les parents qui le souhaitent.

7. Bibliothèque

7.1. Permanences

Un courrier a été distribué auprès de chaque parent pour expliquer en quoi la bibliothèque consiste et pour solliciter des aides pour les permanences.

Grâce aux échanges directs et indirects réalisés depuis le début de l'année, nous avons recruté trois volontaires. Idéalement, il faudrait encore deux personnes minimum.

Pour rappel, les permanences se tiennent les mardis et jeudis de 13h40 à 15h10.

7.2. Connexion internet

L'année dernière, nous avons pu profiter de la connexion 4G payé par l'un des membres de l'AP. Ce dernier ayant quitté l'école, nous devons trouver une autre solution. En attendant de trouver une solution, l'ex-membre de l'AP a accepté de nous laisser utiliser la clé 4G. Nous sommes en attente de la confirmation du coût de cette dernière (en principe 5€/m)

Nous sommes toujours à la recherche d'un ordinateur pour la bibliothèque. Il y aura une possibilité d'utiliser le portable du secrétariat. (À vérifier)

Le planning a été distribué aux professeurs et en principe les parents en seront informés via le journal de classe. Le début s'est fait ce mardi 2 octobre.

8. Divers

N.B.: Remarque de la part de Mr le directeur concernant les points divers. Il serait appréciable que ces points soient détaillés lors de l'établissement de l'ordre du jour afin de pouvoir répondre de la manière la plus efficace aux éventuelles demandes et de ne pas allonger la durée de la réunion.

8.1. Absence de cours de natation

De nombreux parents soulèvent l'absence de cours de natation. Comme expliqué par la direction précédente, l'école ne reçoit pas les subsides nécessaires à l'accompagnement des élèves à la piscine. En effet, l'encadrement des cours de natation est régi par des obligations en terme de nombres d'accompagnants (qui ne peuvent être des parents).

L'école ne dispose pas de suffisamment de moyen pour assurer cet encadrement obligatoire. Un courrier sera prochainement distribué aux parents à ce sujet.

8.2. Le stop bisou & décoration de la cour

L'école est d'accord avec l'idée de peindre la zone "Stop Bisou" afin qu'elle soit identifiable pour tous.

Dans le même ordre d'idée, nous avons proposé à l'école de peindre des jeux dans la cour de récréation. L'objectif est d'occuper les enfants pendant les temps de récréation / garderie en égayant la cour.

To do : une fois le plan reçu de l'école, il faudra trouver un tarif intéressant pour la peinture.

8.3. Organisation du temps de midi

Suite à la suspension des repas chauds, les repas tartines ont lieu en classe. Nous n'avons pas encore d'informations concernant la reprise des repas chauds étant donné que cette reprise dépend des travaux. En effet, les repas chauds pourront reprendre une fois le nouveau réfectoire disponible. (SEPTEMBRE 2020)

8.4. Travaux

La deuxième phase des travaux devrait démarrer courant de l'année 2019 (vacances de Pâques). La phase de démolition aurait lieu durant les congés. Nous n'avons à ce stade aucune confirmation officielle concernant la date de reprise des travaux. Ils devraient très certainement commencer le 01/07/2019.

8.5. Cours de gymnastique en hiver: solution vs année passée?

Nous n'avons à ce stade pas encore d'informations concernant l'existence d'une solution pour le problème de chauffage dans la salle de gymnastique.

8.6. Résultat enquête Plan de Pilotage

Les résultats sont parvenus récemment à l'école. Ces derniers doivent à présent être analysés afin de permettre à l'équipe éducative de déterminer les objectifs de l'établissement pour les prochaines années.

8.7. Logopédie

Le remplacement de la logopède est en cours. Les parents recevront prochainement un courrier à ce sujet. La logopède prendra connaissance des dossiers le 16/10.